



CAPTAIN'S PRIZE DOUBLE 2024

2 DAMES OU 2 MESSIEURS OU MIXTE

Date limite des inscriptions : 30/05/24

Dames : Playing Handicap 0 – 24
Repères de départ: ROUGE

Messieurs: Playing Handicap 0 – 24
Repères de départ: JAUNE

Les joueurs et joueuses dont le Handicap de jeu est supérieur à 24 peuvent également participer, mais commencent à 24. Le handicap de jeu pris en compte est celui du jour du match.

FORMULE DE JEU

Le double du Captain's Prize se joue en foursome. Les équipes peuvent être composées de 2 hommes, de 2 femmes ou d'une femme et d'un homme. Dans chaque équipe, un joueur/une joueuse frappe le coup à partir des trous pairs et le deuxième joueur/la joueuse frappe le coup à partir des trous impairs. Une seule balle par équipe est jouée à tour de rôle.

CALCUL DES COUPS À RECEVOIR :

Le format double du Captain's Prize se joue avec 3/8 de la différence entre les Handicap de jeu de l'équipe A et de l'équipe B. Le handicap de jeu maximum par joueur/joueuse est de 24, et de 48 en équipe.

Exemple :

Equipe A : le joueur A1 a un index de 11.6 et joue à partir des repères jaunes avec un HCP de jeu de 14.
Le joueur A2 a un index de 14.9 et joue à partir des repères jaunes avec un HCP de jeu de 18.
L'handicap de l'équipe est de $14 + 18 = 32$.

Equipe B : le joueur B1 a un index de 23.2 et joue à partir des repères jaunes avec un HCP de jeu de 27, qui est réduit à 24.
La joueuse B2 a un index de 16.4 et joue à partir des repères rouges avec un HCP de jeu de 19. L'handicap de l'équipe est de $24 + 19 = 45$.

La différence entre les deux HCP de jeu : $45 - 32 = 13$. $3/8$ de 13 = 4.875 arrondi à 5.
(arrondir vers le haut à partir de 0,5). L'équipe B reçoit donc un coup sur chacun des 5 trous les plus difficiles.

En cas de match nul (all square) après 18 trous, le jeu se poursuit sur le trou 1 selon la procédure de « mort subite », sans qu'une des équipes ne donne de coups à l'autre.

Toutes les rencontres doivent être jouées avant les dates fixées (voir tableau). Si ce n'est pas le cas, 2 possibilités se présentent :

- Soit l'une des équipes est présente au jour et à l'heure fixés par l'ultimatum et gagne donc par « walk over » et passe un tour supplémentaire.

- Soit aucune des deux équipes n'est présente le jour ultimement fixé et après avoir entendu les deux équipes, le responsable de la Commission Sportive décide soit d'attribuer la victoire à une équipe, soit de procéder à un tirage au sort.

Pour fixer la date, dans tous les cas, l'équipe ayant le plus faible handicap de jeu doit contacter l'autre équipe.

Les droits de jeu (15 € par équipe pour les adultes, 4 € par équipe pour les juniors) doivent être réglés au secrétariat **avant la première partie.**

Chalampé, Mars 2024

Commission Sportive du Golf du Rhin